

Réussir la végétalisation des cours d'école pour contribuer à la résilience de nos communes

**Séance #2 : Comment réussir la désimperméabilisation
et la bonne gestion de l'eau ?**

Lundi 10 mai 2021 / 14h – 16h

Atelier en visio-conférence

Club Transitions et Résilience

Bienvenue à toutes et tous

Par **Elodie DEGAY**, animatrice
du Club Transitions et
Résilience, consultante chez
Planète Publique

Et par **Catherine CLAVEL**,
référente du Club Transitions et
Résilience à la Métropole

- Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole
- Utilisez le chat pour partager vos remarques ou questions
- N'hésitez pas à demander la parole si besoin

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur l'enregistrement qui sera déposée sur l'espace partagé du club, merci de couper votre caméra – sinon, allumez-la, c'est plus sympa 😊

Quelques mots d'introduction

Par **Madame Anne GROSPERRIN**,
Vice-présidente déléguée à l'Eau
et à l'assainissement

Comment allons-nous travailler ensemble dans le cadre de ce premier cycle ?



Atelier #1

Jeudi 29 avril 2021
15h – 17h

Panorama des
opportunités offertes par
la végétalisation



Atelier #2

Zoom technique
Lundi 10 mai 2021
14h – 16h

Comment réussir la
désimperméabilisation
et la bonne gestion de
l'eau ?



Atelier #3

Zoom technique
Vendredi 28 mai 2021
14h – 16h

Comment **monter et conduire**
son projet de végétalisation
de cour d'école **avec toutes**
les parties prenantes ?



Atelier #4

Zoom technique
Jeudi 3 juin 2021
14h – 16h

Comment réussir
sa végétalisation :
quels **végétaux**
retenir ? Quel
entretien à long
terme ?



Atelier #5

Visites

Fin juin 2021

A la découverte de
projets réalisés sur
la Métropole !

Des séances ponctuées principalement par le témoignage de communes de la Métropole qui se sont lancées dans l'aventure !

Programme de la séance

14h30 - Table-ronde : Comment réussir la désimperméabilisation et la bonne gestion de l'eau ?

- Matthieu HERVE, de la Métropole de Lyon
- Virginie GIRARDEAU, de la Ville de Vénissieux
- Mathis LECLERCQ, de la Ville de Grigny
- Patrice PAUTRAT, de l'agence de l'eau

15h30 – Temps d'échanges : qu'en reprenez vous ?

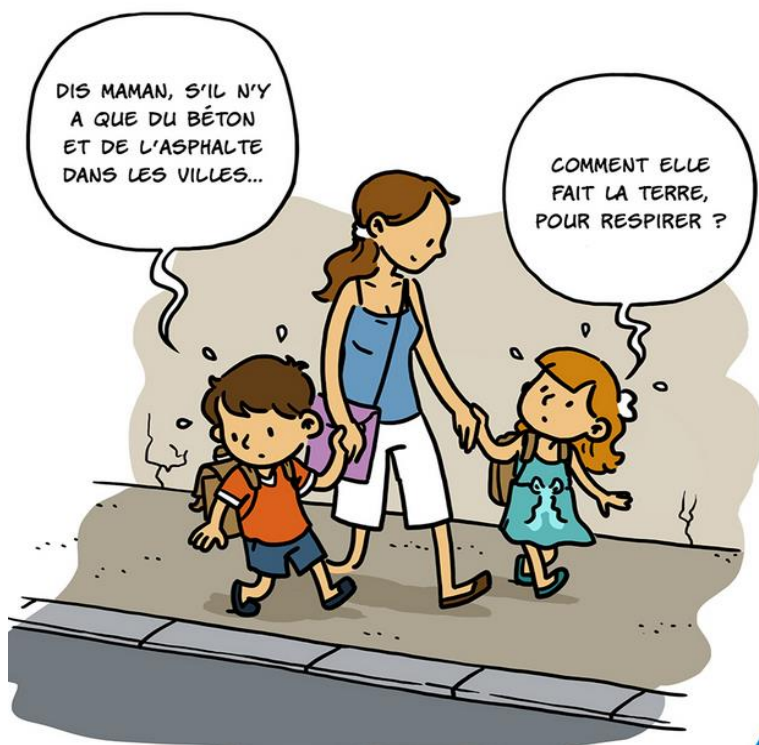
16h00 – Clôture de la séance

Mais d'abord, faisons connaissance !

Partie 1 - Désimperméabiliser les cours d'écoles : pourquoi ?

Pourquoi désimperméabiliser les sols

- Conséquence : l'eau de pluie ne s'infiltre plus



- Surcharge des systèmes d'assainissement
- Débordements et inondations
- Pollution du milieu naturel
- Ilots de chaleurs
- Recharge des nappes
- Nature en ville

Inciter à désimperméabiliser les sols

Ne plus collecter
l'eau de pluie,
l'infiltrer là où elle
tombe

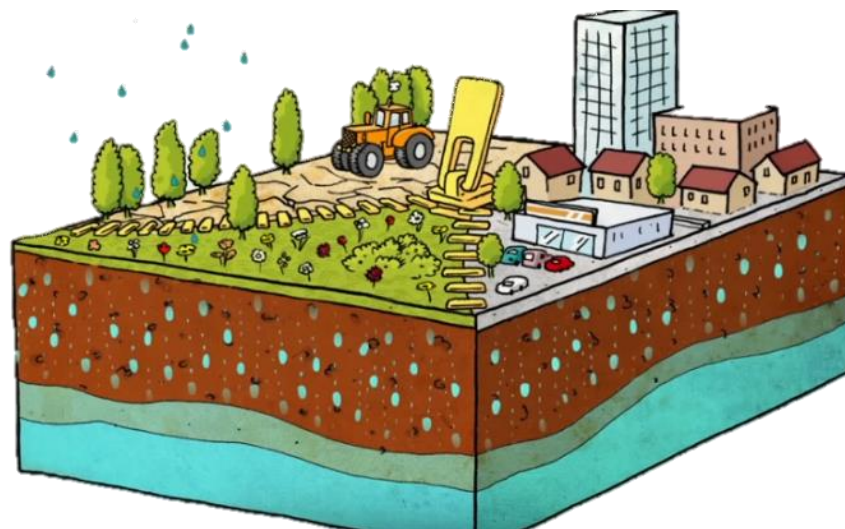


Un objectif du programme d'aides 2019-2024

➔ **Objectif 2024** : déconnecter **400 ha de surface active** sur le bassin Rhône-Méditerranée

Avancement à l'échelle du bassin RMC

- **97 ha** financés
- dont **22 ha** en 2021.





La direction adjointe à l'eau et l'assainissement

Travaille sur :

L'eau potable

La défense contre les incendies

L'assainissement des eaux usées

La gestion des eaux pluviales urbaines

La gestion des milieux aquatiques

La prévention des inondations

Concrètement...

Gestion des eaux usées

- Traiter les eaux usées
- Éviter les nuisances

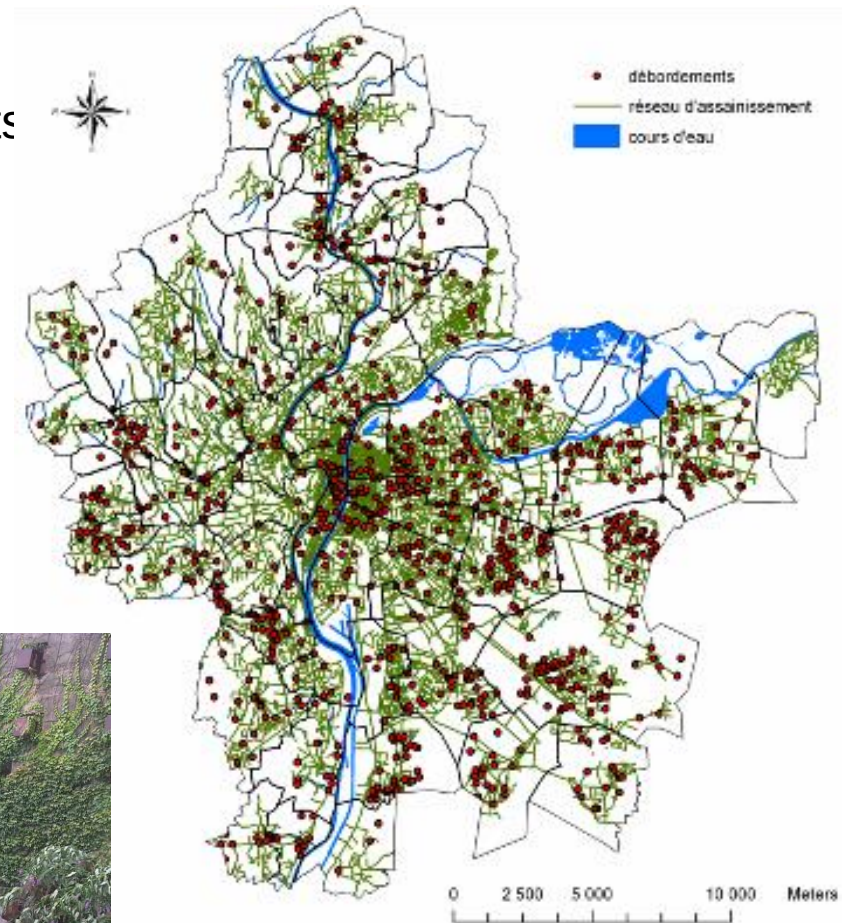
→ Pour éviter



Concrètement...

Gestion des eaux pluviales

- Pour limiter les rejets polluants par temps de pluie (DO – Rejets ponctuels)
- Éviter les débordements



Concrètement...

- Gestion des milieux aquatiques
 - Permettre les conditions de l'atteinte du bon état hydromorphologique des milieux aquatiques
- Prévention des inondations
 - Limiter l'exposition des populations au risque inondation



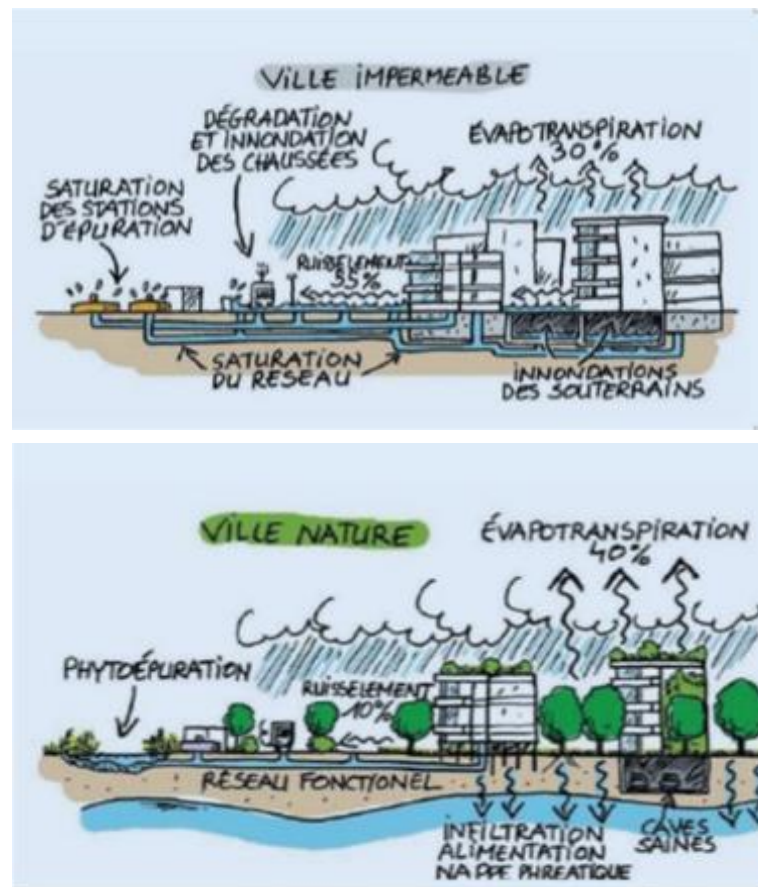
La ville perméable et la réutilisation des eaux: des outils importants pour l'atteinte de ces objectifs

Limitation des coûts d'investissement et d'exploitation

Réduction de la pression sur les milieux (physique et chimique)

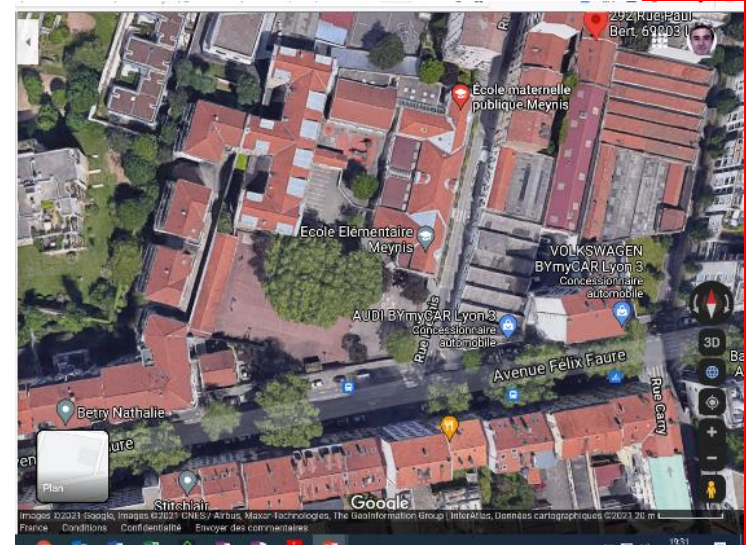
Adaptation au changement climatique (des lieux de vie et de la ressource)

Réduction des nuisances – baisse de la saturation



Comment atteindre ces objectifs

- Par la réglementation (PLUH)
- Travail sur nos structures
- Accompagnement sur le territoire pour la prise en compte de nos enjeux
 - Gestion des bâtiments
 - Aménagement urbain
 - Projets de voiries
 - Accompagnement des détenteurs de grandes zones imperméables



Cours d'école Joliot Curie

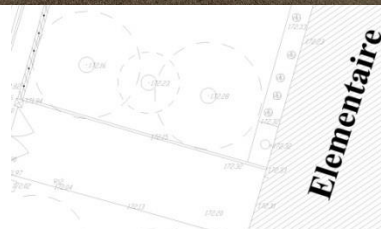
- Désimperméabilisation d'une cours d'école d'une surface de 1 104m² :
 - 276 m² repris en enrobé afin de créer des jeux d'enfants et de permettre l'accessibilité PMR ; la pente permet l'écoulement des eaux de pluie vers une bordure enherbée
 - 828 m² mis en herbe avec plantation de chênes verts et déconnexion du réseau unitaire



GROUPE SCOLAIRE MOULIN A VENT

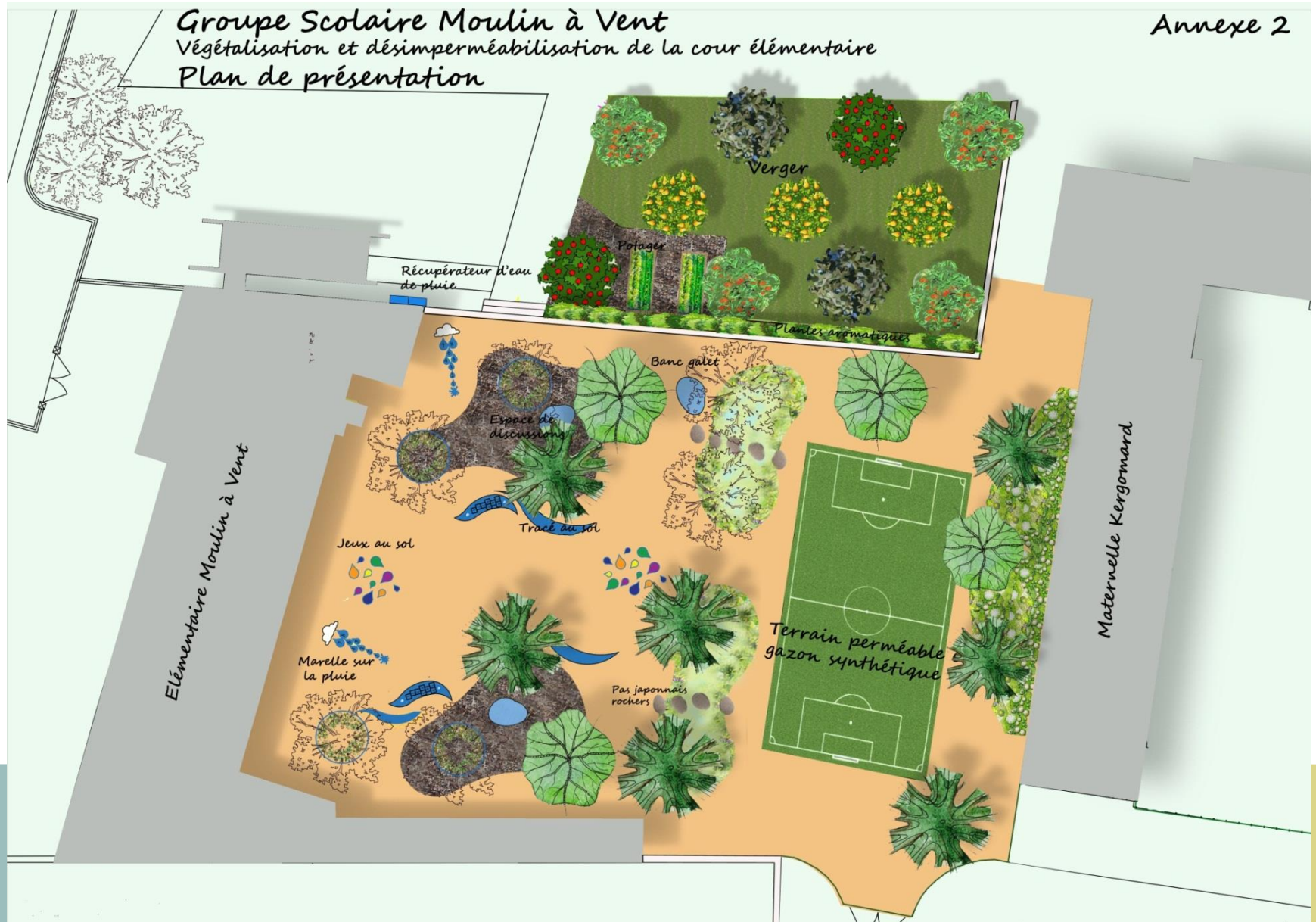
VEGETALISATION ET DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR ELEMENTAIRE

PLAN ETAT DES LIEUX



Groupe Scolaire Moulin à Vent
Végétalisation et désimperméabilisation de la cour élémentaire
Plan de présentation

Annexe 2



Partie 2 - Désimperméabiliser les cours d'écoles : comment ?

Les techniques d'infiltration

Pas de préconisations en matière de techniques à ce jour.

Mais...

Les techniques surfaciques végétalisées ou « solutions fondées sur la nature » : noues, jardins de pluies, tranchées de Stockholm,... permettent de mieux s'adapter au changement climatique que les solutions enterrées : tranchées d'infiltration, puits d'infiltration, bassin SAUL,...



Riorges - Roannaise de l'Eau - Pascal Petit

Financement & Accompagnement

Coût global : 28 000€ HT

70%

**Agence de l'eau
19 600€ HT**

30%

**Grigny
8 400€ HT**

Futur projet 2022



**Désimperméabilisation &
végétalisation d'une
surface de 1000m²**

COUT DU PROJET

- ✓ **Montant total du projet : 157 307 euros HT**
- ✓ **Subvention de l'agence de l'eau à hauteur de 70 % : 110 115 euros HT**
- ✓ **Subvention DSIL à hauteur de 20 %: 31 461,40 euros HT**
- ✓ **Montant de la part de la ville : 15 730,70 euros HT**

Un objectif du programme d'aides 2019-2024

- ➔ Subvention pour tout projet permettant de **déconnecter les eaux pluviales**
- ✓ des réseaux d'assainissement : réutilisation, infiltration,
 - ✓ des réseaux pluviaux : infiltration

Taux d'aide maximal

- ➔
- **Pour les collectivités : 50%** peut être porté à 70% dans le cadre de contrat,
 - **Pour les entreprises : 40%** pour les grandes entreprises, +10% PME, +20% TPE

Le calcul de l'aide

Les dépenses éligibles : la création de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales.

- Études de dimensionnement : analyses de sols, tests de perméabilité, étude hydraulique....
- Travaux : terrassements, équipements, végétalisation nécessaires à la déconnexion
- Plafonnement à 40 € HT/m² déconnectés
- Taux de subvention :
40% à 70%

La simple désimperméabilisation sans ouvrage d'infiltration n'est pas éligible

Déposer une demande d'aide

Conditions préalables

- prix de l'assainissement $> 1 \text{ € HT/m}^3$,
- Données assainissement n-1 bancarisée dans la base nationale SISPEA,
- indice de connaissance de la gestion patrimoniale (ICGP) supérieure à 30.

- La demande en ligne sur le site :

<https://aides.eaurmc.fr/>

- Par courrier avec le formulaire « assainissement » :

https://www.eaurmc.fr/jcms/vmr_44280/fr/demande-d-aide-assainissement-traitement-des-eaux-usees-reseaux-d-assainissement-pluvial

Page 5

ELEMENTS SPECIFIQUES RELATIFS AUX NATURES D'OPERATION 5.1. ETUDES ET 5.2. TRAVAUX

☐ A – Gestion alternative des eaux pluviales

- Nature des travaux : ☐ désimperméabilisation ☐ déconnexion
☐ séparatif ☐ unitaire

- Surface active déconnectée (m^2) :

- Volume déconnecté (m^3) :

L'appel à projets « un coin de verdure pour la pluie »

Modalités d'aide*

Dotation initiale 180 M€ **quasi épuisée**, durée limitée au 31/12/2021

- Appel à projets = application du principe « premier arrivé – premier servi » : **Vigilance sur la maturité des projets**,
- Prise compte des dépenses liées à la végétalisation, désimperméalisation et pédagogie **sans plafonnement**, - *autres dépenses non éligibles : mobiliers, aire de jeux, clôtures,...*
- Taux d'aide relevé de 50 à **70%**.

* Y compris conditions préalables : Prix de l'assainissement, SISPEA, ICGP >30.

L'appel à projets « un coin de verdure pour la pluie »

Conditions d'aide : le projet permet l'infiltration d'eaux pluviales qui étaient envoyées aux égouts

1. Désimperméabilisation,
2. Végétalisation,
3. Communication sur le rétablissement du cycle de l'eau

Création d'un (ou plusieurs) ouvrages végétalisés d'infiltration des eaux pluviales

Les eaux pluviales s'infiltrent au plus près de là où elles tombent.

2021 : révision à mi parcours du 11^{ème} programme

Projet d'intégration du dispositif « un coin de verdure pour la pluie » aux modalités d'aide du 11^{ème} programme à partir de 2022

- ✓ Ouvrage végétalisé d'infiltration,
- ✓ Communication pédagogique sur le rétablissement du cycle de l'eau ?
- ✓ Coût plafond et taux d'aide à définir.

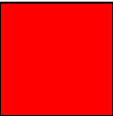
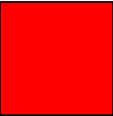
Sites ressources

- Le site du GRAIE : www.graie.org

Notamment la carte interactive et les fiches descriptives de projets exemplaires de gestion des eaux pluviales à la source sur AURA.

- <https://www.parapluie-hydro.com/>

Pour le dimensionnement des ouvrages des gestions des EP



Appel à Projets AE – premier essai d'accompagnement pour la direction adjointe à l'eau et l'assainissement envers des acteurs extérieurs à la Métropole

- Promotion de l'appel à projets:
 - Prise de contact avec les communes (mails)
 - Organisation de la présentation de l'appel à projets
- Accompagnement de projets:
 - Présentation de techniques/démarches existantes
 - Accompagnement dans les démarches
 - Aide au dimensionnement et à la conception de projets sur le volet « eau »

Rex de la démarche

- Des retours manifestant des besoins variés et variables:
 - AMO
 - Aide à l'analyse de propositions
 - Acculturation sur la prise en compte des enjeux « eau » dans les dossiers
 - Aucun besoin – pas d'intérêt dans la démarche

Étiquettes de lignes	Nombre de état d'avancement 23 mars 2021
à relancer	1
à suivre	3
abandon	1
déposé	1
déposé sans nous	2
en cours	7
pas de retour	14
Pas d'intérêt	2

Temps d'échange

Quels sont les points positifs que vous reprenez de ce type de démarche ? Quels leviers pour améliorer la bonne gestion de l'eau dans cette démarche ?

Quels sont les freins que vous identifiez à la bonne gestion de l'eau dans les démarches de végétalisation de cours d'écoles ?

Avant de se quitter ...

A vos agendas !



Et pour conclure : un questionnaire de satisfaction relatif à l'animation de cette première séance vous est envoyé dans le chat

Avez-vous des
questions ?



Merci à tou.te.s pour votre participation !